



17^{ème} Réunion des Partenaires du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Douala – Cameroun du 24 au 27 Octobre

SESSION PARALLELE RECEIAC

4^{ème} REUNION DES COMMUNICATEURS POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'INFORMATION EN AFRIQUE CENTRALE

***Thème : « Appui stratégique et opérationnel à la
communication, la sensibilisation, l'information et
l'éducation environnementales en Afrique Centrale »***

**Renforcement des capacités en communication
environnementale**

24 Octobre 2017

Douala, République du Cameroun

NOTE D'ORIENTATION



1. CONTEXTE

Depuis le Sommet de Rio en 1992, la communauté internationale a pris conscience de la nécessité du développement durable, pour faire face à la détérioration de l'environnement et à la progression de la pauvreté à travers le monde.

Les écosystèmes du Bassin du Congo qui constituent le 2ème poumon vert de la planète, après celui de l'Amazonie, sont un capital naturel essentiel pour la vie de nos générations et celles à venir, grâce aux services et bénéfices qu'ils fournissent. Ils renferment une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socio-économique de l'Afrique centrale.

Reconnaissant l'importance économique et écologique de ces écosystèmes, ainsi que les menaces croissantes qui pèsent sur eux, les chefs d'État d'Afrique centrale se sont engagés en mars 1999 à Yaoundé, à travers la « Déclaration de Yaoundé », à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays pour soutenir les efforts de développement économique et social de leurs populations.

Cet engagement a été réaffirmé en février 2005 par la signature par les Chefs d'État du Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et l'adoption du Plan de Convergence.

Pour soutenir cette vision commune des Chefs d'État d'Afrique Centrale, conformément à la résolution 54/214 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 1er février 2000 et aux recommandations du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg (2002), le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) a vu le jour, et ses membres se sont alors engagés de leur côté, sur une base volontaire, à l'issue du Sommet des Chefs d'État de Brazzaville, à apporter un appui à la mise en œuvre effective du Plan de Convergence de la COMIFAC selon leurs moyens respectifs et en mobilisant les mécanismes « novateurs » financiers et techniques appropriés et à respecter certains principes de coopération.

Par décision N° 31/CEEAC/CCEG/XIII/07 du 30 Octobre 2007, la Conférence des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale a accordé à la COMIFAC, la statut d'organisme spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

La COMIFAC est donc à ce titre, l'institution sous-régionale de référence en matière d'harmonisation et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle oriente, coordonne et prend des décisions sur les actions et initiatives sous-régionales dans le domaine de la Conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Après dix ans de mise en œuvre, avec des avancées significatives enregistrées dans la sous-région, le Plan de Convergence a été révisé pour prendre en compte les enjeux et défis nouveaux liés à la conservation de la nature et le développement durable. Ce Plan révisé a été adopté par le Conseil des Ministres

de la COMIFAC en juillet 2014 à Brazzaville pour la période décennale 2015-2025.

En dépit de ces avancées, les pays d'Afrique centrale restent confrontés à de nombreux défis et menaces de conservation de la nature en général et de gestion durable des écosystèmes forestiers en particulier. En effet, le grand braconnage des espèces fauniques phares comme les grands mammifères, l'exploitation illégale des forêts, la coupe abusive et informelle du bois pour l'énergie et les conflits d'utilisation des terres constituent quelques menaces sérieuses sur les ressources naturelles.

Par ailleurs, il est constaté que le niveau de connaissance et d'appropriation par les différentes parties prenantes du Plan de Convergence et des politiques sous-régionales et nationales en matière de forêts et environnement est très faible, ce qui ne favorise pas une mise en œuvre réussie de ces politiques.

C'est d'ailleurs pourquoi, le Plan de Convergence révisé (2015-2025) a consacré l'axe transversal N°3 , à la Communication, la sensibilisation, l'information et l'éducation, avec pour objectifs opérationnels : « (i) Elaborer, actualiser et mettre en œuvre une stratégie de communication sous-régionale et au niveau national, (ii) développer et opérationnaliser des mécanismes de partage et d'échanges d'information sur le secteur forêt-environnement, (iii) promouvoir la sensibilisation et l'éducation environnementale ».

La Communication, la sensibilisation, l'information et l'éducation environnementales des parties prenantes et des masses sont à ce titre, essentiels pour contribuer à induire les changements de comportement et améliorer la participation et l'implication des acteurs à tous les niveaux dans la mise en œuvre du Plan de convergence et des politiques sous-régionales et nationales du secteur forêt-environnement.

Créé, depuis Mai 2013, en marge de la Conférence des Ministres d'Afrique Centrale sur la lutte Anti-braconnage, le Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC) est une plateforme spécialisée, qui regroupe en son sein au niveau sous-régional et national les acteurs clés de l'information et la communication environnementales en Afrique Centrale à savoir:

- Les Responsables des cellules de communication des ministères en charge des Forêts et environnement, ainsi que des autres ministères ayant un impact sur l'environnement (Eau, Energie, Industrie, Santé, Agriculture, Développement rural, Mines, etc.) ;
- Les responsables de communication des Institutions partenaires/ONG internationales et ONG nationales œuvrant dans le secteur Forêt et environnement ;
- Les responsables des Desk environnement des médias publics et privés;
- Les responsables des réseaux spécialisés en matière d'information et de communication environnementales.

Le RECEIAC a pour objectif de renforcer la communication environnementale et l'information en vue de contribuer à la préservation et à la gestion durable des ressources naturelles en Afrique Centrale. Le RECEIAC vise également à

promouvoir la coopération dans les actions de développement de la Communication, la sensibilisation, l'information et l'éducation environnementales en Afrique Centrale.

Depuis sa création, le RECEIAC a régulièrement accompagné le PFBC, la COMIFAC et la CEEAC, dans la mise en œuvre de leurs stratégies et plans de Communication. L'on peut citer entre autre, la production et la diffusion à travers son réseau des informations sur les activités et réalisations du PFBC, de la COMIFAC et de la CEEAC, des Programmes et Projets sous-régionaux..

Le RECEIAC a régulièrement contribué à assurer la visibilité internationale du Bassin du Congo et de ses institutions et initiatives lors des Conférences internationales et sous-régionales : Congrès Mondial des Parcs, Congrès Forestier mondial, CoP21 de Paris sur le Climat, Congrès mondial de la Nature de l'UICN, Réunions des Partenaires du PFBC, Conseils des Ministres, etc.

Les Réunions des Partenaires du PFBC sont depuis quelques années, pour le RECEIAC, une opportunité très importante de formation de ses membres sur les thèmes riches développés dans les différents streams. Les Communicateurs membres du RECEIAC, présents à la 17^{ème} Réunion des partenaires du PFBC, participeront aux différentes sessions thématiques (streams) prévues du 24 au 27 Octobre 2017 à Douala-Cameroun, afin de renforcer leurs capacités.

Le RECEIAC coordonnera la couverture médiatique de la 17^{ème} Réunion du PFBC du 24 au 27 Octobre 2017, et diffusera en temps réel à travers son réseau au niveau sous-régional et national dans l'ensemble des pays de l'Afrique centrale les informations sur le déroulement de la Réunion (Sessions plénières et streams). Les membres du RECEIAC seront répartis en conséquence et de manière équilibrée dans les différentes sessions simultanées

Le RECEIAC organise à cet effet, une session parallèle le 23 Octobre sur le site de la Réunion du PFBC, de 08h00 à 17h00 articulée comme suit :

- Restitution de l'Atelier de Formation des membres du RECEIAC sur les Changements climatiques tenue à Douala en Mai 2017, avec les financements du PREREDD/COMIFAC et l'appui technique du PFBC ;
- Projet Journées portes ouvertes de la COMIFAC et vulgarisation du Plan de Convergence (au niveau sous-régional et dans les pays de l'Afrique centrale) ;
- L'évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route et sa mise à jour:
 - o La vulgarisation du plan de convergence et l'appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication de la COMIFAC ;
 - o L'Appui à l'élaboration/actualisation des stratégies de communication des ministères en charge dans les pays membres (Prise en compte/arrimage au Plan de Convergence COMIFAC) ;
 - o La revue du mécanisme et des outils de partage et d'échange d'information sur le secteur forêt-environnement pour la promotion des institutions et initiatives sous-régionales et nationales (COMIFAC, CEEAC, PFBC, PREREDD, PACEBCo, RAPAC, FEVAC, etc.) – Portail Web COMIFAC, Présence sur les réseaux sociaux, Lancement RECEIAC-NEWS ;
 - o La promotion de la sensibilisation et de l'éducation environnementales

OBJECTIFS

2.1 Objectif global

Assurer la couverture médiatique de la 17^{ème} Réunion des Partenaires du PFBC et Renforcer les capacités des acteurs de la communication environnementale et l'information en Afrique centrale ;

3.1 Objectifs spécifiques

- Assurer la couverture médiatique de la 17^{ème} Réunion des Partenaires du PFBC ;
- Restituer aux membres l'Atelier de Formation des membres du RECEIAC sur les Changements climatiques tenue à Douala en Mai 2017, avec les financements du PREREDD/COMIFAC et l'appui technique du PFBC ;
- Préparer/valider les documents du Projet d'appui à l'organisation portes ouvertes de la COMIFAC et à la vulgarisation du Plan de Convergence Révisé (au niveau sous-régional et dans les pays de l'Afrique centrale) ;
- Former les acteurs de la Communication environnementale et l'information sur les thématiques de la 17^{ème} Rdp du PFBC ;
- Evaluer la mise en œuvre et mettre à jour la feuille de route du RECEIAC ;

3 RESULTATS ATTENDUS

- la couverture médiatique de la 17^{ème} Réunion des Partenaires du PFBC est assurée;
- Les membres du RECEIAC connaissent et comprennent les contenus des modules de formation de l'Atelier de Douala sur les changements climatiques issus ;
- Les documents du Projet d'appui à l'organisation portes ouvertes de la COMIFAC et à la vulgarisation du Plan de Convergence Révisé (au niveau sous-régional et dans les pays de l'Afrique centrale) sont validés ;
- Les acteurs de la Communication environnementale et de l'information sont formés sur les 3 thèmes retenus pour la 17^{ème} RdP du PFBC :
 - **Stream 1 : Gouvernance forestière et utilisation des terres ;**
 - **Stream 2 : Biodiversité et faune sauvage ;**
 - **Stream 3 : Changements climatiques**
- La feuille de route du RECIAC est évaluée et actualisée.

4 ACTEURS CONCERNES

- Les cellules/comité de Communication CEEAC, COMIFAC, PFBC
- Les Responsables de Communication des ministères sectoriels en charge de l'environnement, des forêts, etc.
- Les responsables de communication des entreprises du secteur privé
- Les responsables des médias spécialisés, des réseaux de media spécialisés (ReRaC), des desk environnement des médias publics et privés ;
- Les responsables de communication des institutions, des ONG sous-régionales et internationales ;
- Les partenaires au développement.

5 PROGRAMME DES SESSIONS RECEIAC

Lieu : Kigali, République du Rwanda

Dates : 21, 22,23 Novembre 2016 de 18h30 à 20h30 et,
le 24 Novembre de 13h00 à 18h00

Journée du 22 Octobre 2017

- Arrivée des membres du RECEIAC et installation

Journée du 23 Octobre : Session Parallèle RECEIAC

- 08h30 : Arrivée et enregistrement des participants
- **09h00 : Session 0 : Cérémonie d'ouverture**
 - o Mot de bienvenue du Président du RECEIAC
 - o Mot du Facilitateur du PFBC
 - o Discours d'ouverture du SE COMIFAC ou son représentant
 - o **Key note speaker** : Jérôme GUEFACK(PMC) – USA
- 09h30 : Pause café
- **10h00 : Session 1 : Restitution Atelier de Douala .**
 - o Jérôme GUEFACK
 - o Michel NDJATSANA
 - o Dr Dany POCKEM
- **11h00 : Session 2 : Préparation de la couverture médiatique de la 17^{ème} RdP du PFBC**
 - o Répartition des membres du RECEIAC aux Streams (Sessions thématiques)

Stream	Topic	Download	Stream Leaders
1	Stream 1 : Gouvernance forestière et utilisation des terres ;	Stream 1	
2	Stream 2 : Biodiversité et faune sauvage ;	Stream 2	
3	Stream 3 : Changements climatiques - adaptation et atténuation.	Stream 3	

- **12h00 : Session 3 : Préparation/Validation des documents du Projet d'Appui à l'organisation portes ouvertes de la COMIFAC et à la vulgarisation du Plan de Convergence Révisé (au niveau sous-régional et dans les pays de l'Afrique centrale) :**
 - o Mot introductif d'orientation du SE COMIFAC ou son représentant ;
 - o Présentation des documents du Projet

- discussions ;
- Validation des documents du Projet.

- 13h00 : Pause déjeuner

- **14h00 : Session 4 : Mécanisme d'échange et de partage d'informations sur le secteur forêt-environnement:**
 - Présentation du Portail Web www.receiac.org
 - Présentation du système de messagerie professionnelle et mailing listes du RECEIAC et formation des membres à l'utilisation ;
 - Présentation et validation de la structure de la plateforme électronique d'échange et de collaboration du RECEIAC
 - plateforme électronique RECEIAC et promotion des institutions et initiatives sous-régionales et nationales
 - Discussions et adoption

- **16h00 : Session 5 : Evaluation et actualisation de la feuille de route du RECEIAC**
 - Présentation de la feuille de route et du rapport d'activité
 - Evaluation de la feuille de route et recommandations
 - Validation de la feuille de route actualisée

- 17h00 : Lecture du Communiqué final

- 17h30 : Clôture des travaux